

ARRÊTÉ N° 19-042

PORTANT NOMINATION DE MADAME ELIZABETH AUCLAIR, DIRECTRICE DU LABORATOIRE MOBILITES, RESEAUX, TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT (MRTE)

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,*
- Vu la délibération du conseil d'administration en date du 21 mars 2016 portant élection de Monsieur François GERMINET en tant que président de l'Université,*
- Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*
- Vu le règlement intérieur du laboratoire MRTE,*
- Vu l'élection de Madame ÉlizabETH AUCLAIR en qualité de directrice du laboratoire MRTE par l'assemblée générale du laboratoire en date du 14 mai 2019,*

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

ARRÊTE

Article 1 :

Madame ÉlizabETH AUCLAIR, professeure des universités, est nommée directrice du laboratoire MRTE (EA4113).

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de sa signature et pour une durée de cinq ans.

Article 3 : La directrice générale des services de l'Université de Cergy-Pontoise est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le 03 juillet 2019

Le Président de l'Université,



François GERMINET

Transmis au rectorat le : 05 juillet 2019

Publié le : 09 juillet 2019